



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Métiers Ville de Paris : l'attractivité en question ?

De plus en plus, DRH et de nombreux encadrant.es évoquent les **difficultés de recrutement** pour expliquer le **manque de personnels** dans les services.

Un peu de vrai (rassurons-nous, ils ne vont pas jusqu'à expliquer que c'est le SUPAP-FSU qui fait fuir les candidat.es !) et **beaucoup d'intox pour faire oublier les postes budgétaires insuffisants, les bas salaires, les mauvaises conditions de travail, les carences en matière de formation...et parfois en matière de recrutement** par manque de personnels dédiés à la DRH.

Il est vrai qu'expliquer la coexistence du chômage et de difficultés de recrutement relève en apparence d'un paradoxe. Un paradoxe que trop parmi nous résolvent en considérant que ceci est lié au fait que les chômeurs sont des assistés, qu'il convient donc de réduire l'assistance pour les forcer à pourvoir les emplois proposés, comme veut le faire le gouvernement en diminuant une nouvelle fois les droits des chômeurs !

Il y a en fait beaucoup d'autres raisons qui peuvent faire que chômage et difficultés de recrutement coexistent : illustration à la Ville de Paris

Les conditions de rémunération sont trop dégradées par rapport au privé, les carrières peu attractives et les conditions de travail se détériorent (perte de jours de congés, d'autonomie dans le travail...d'où l'absence de candidat.es...et la fuite des agent.es en place).

Des candidat.es potentiels ne disposent pas des compétences nécessaires pour occuper les emplois à pourvoir, la réponse passe donc par de la formation ou par la révision des attentes de la Ville. **Celle-ci a bien du mal à se résigner à mettre en place des formations longues pour les personnels qu'elle recrute ou qu'elle aurait vocation à recruter.** Citons par exemple une **école d'auxiliaire de puériculture** avec engagement à servir comme nous le réclamons depuis plus de 10 ans, **l'impasse faite sur les formations longues dans la filière de l'animation**, la faiblesse du budget et les nombreux refus de formation.

Les logements à Paris sont inabordables et la Ville n'offre que **peu de perspectives de logement à ses nouveau agent.es** d'où un déficit de candidatures et surtout des départs accélérés en province ou banlieue des agent.es recruté.es dès qu'ils le peuvent.

Une incapacité des pouvoirs publics à traiter de manière efficace l'ensemble de ces problèmes dans le cadre des politiques de formation, santé, transport et rémunération.

Nous ne voulons plus entendre des arguments de poids du genre « *on ne va quand même pas former des agent.es pour qu'ensuite ils s'en aillent !* » **Si la Ville ne peut pas se substituer au gouvernement sur toutes ces questions, elle peut faire mieux pour recruter et fidéliser ses personnels. Le SUPAP-FSU revendique :**

- Des **emplois de titulaires** en nombre suffisant, la **réduction du temps de travail** avec une nouvelle grille des pénibilités
- **L'augmentation des primes**, la **réduction des disparités** entre directions et filières et la **promotion** de tous les agents promouvables
- Un véritable plan **contre toutes les discriminations** et **pour l'égalité femmes/hommes** au travail

- Un véritable accès à la **mobilité**, à la **formation** et à la **reconversion professionnelle**
- L'**augmentation du nombre de logements** à prix décents proposés aux agent.es, le **remboursement intégral** des titres de transport et des frais de stationnement
- L'**arrêt du recrutement de vacataires** sur des emplois permanents, la création d'équipes de remplacement composées de fonctionnaires, un vrai plan de déprécarisation
- **Des tickets restaurant** pour les agent.es qui travaillent le soir, les week-ends et l'**augmentation du budget** de l'ASPP et de l'AGOSPAP (portés à 3% de la masse salariale) pour une restauration et des loisirs de qualité accessibles à tous.tes
- Dans le cadre d'une politique de transition écologique (rénovation thermique), **des mesures d'urgence de protection de la santé des personnels et des publics** pour faire face au réchauffement climatique (climatiseurs mobiles, réorganisations du travail et autorisations d'absences...)



Pour accéder à l'application de vote du 1^{er} au 8 décembre : cliquer ici <https://paris.neovote.com> ou ouvrir l'appareil photo de son téléphone et pointer le QR code. Un lien s'affiche en dessous et on accède au site :

